

LE RÉSEAU DES
FEMMES INFLUENTES!

EN BREF

Prochaine activité M.I.

Jeudi 10 septembre 2009

Parler pour convaincre

Par Maryse Baribeau

Communiqu'image



Parole on tourne !

Samedi 12 septembre 2009

De 9h00 à 17h00

Pour information:

www.cdfq.ensap.ca



Groupe Femmes, Politique et Démocratie

Nouvelle adresse

880, rue Père-Marquette,
suite 111

Québec (Québec) G1S 2A4

Téléphone : 418 658-8810

Télécopieur : 418 658-0922

Mauriciennes d'influence

UN PROJET DE LA TCMFM

JUIN 2009

VACANCES

Prendre note que la TCMFM sera fermée du 3 juillet au 3 août inclusivement. Bonne vacances à toutes !

ÉLECTIONS MUNICIPALES : NOUVELLES RÈGLES

Le projet de loi 33, *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et d'autres dispositions législatives* a été adopté le 28 mai 2009 et sanctionné le 1er juin. Il apporte des modifications à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* qui s'appliquera lors des prochaines élections municipales.

Ces modifications portent essentiellement sur l'exercice du droit de vote, les modalités de mises en candidature, les règles de financement et de dépenses électorales ainsi que certaines dispositions pénales.

Les mesures adoptées visent à simplifier les processus entourant les élections municipales et à améliorer les conditions de participation des électeurs et électrices ainsi que les communications entre les responsables des différentes opérations à réaliser.

Mises en candidature

La loi apporte des modifications en :

- réduisant la durée de période de mise en candidature de 22 à 15 jours (la fin de la période sera donc le 2 octobre 2009);
- exigeant du candidat ou de la candidate qui désire changer de poste ou de statut après avoir

déposé une première déclaration de candidature qu'il ou elle présente une nouvelle déclaration de candidature;

- prévoyant qu'est inéligible au poste de préfet ou préfète élu au suffrage universel la personne qui occupe un poste de membre d'un conseil d'une municipalité.

Plusieurs règles concernant le financement et les dépenses électorales sont également modifiées.

Vous pouvez consulter le projet de loi sur le site de l'Assemblée Nationale au :

www.assnat.qc.ca

FORMATION DES AGENTS ET AGENTES OFFICIELS

Dans le cadre des élections générales municipales du 1^{er} novembre prochain, le Directeur général des élections prévoit tenir 68 séances de formation dont 60 s'adressant aux personnes qui occuperont le poste d'agent et agente officiel de candidat ou candidate indépendant autorisé et 8 séances de formation pour les personnes qui occuperont

le poste d'agent et agente officiel pour un parti politique autorisé.

Ces séances de formation se dérouleront entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} octobre 2009. Pour connaître l'endroit le plus près de votre région, nous vous invitons à consulter le calendrier des formations sur le site de *Mauriciennes*

d'influence. L'inscription préalable à l'une ou l'autre de ces formations est requise.

Les personnes intéressées ainsi que leurs proches collaborateurs peuvent s'inscrire auprès du Service du soutien à la formation, en ligne ou par téléphone au 514 864-6191 ou 1 800 361-1483.

RETOUR SUR LE COLLOQUE DU 25 AVRIL 2009

Comme la plupart d'entre vous le savez, le 25 avril dernier avait lieu le «*Colloque régional sur la démocratie municipale*», à la Porte de la Mauricie où près de 50 personnes provenant de différents horizons étaient réunies.

Tout d'abord, la pièce de théâtre «*Le grand saut*», du Théâtre Parminou, a permis aux participantes de comprendre et de voir comment une femme peut décider de se présenter aux élections municipales et non seulement

quels sont les préjugés dont elle peut être victime mais aussi de voir le bon côté des choses. La pièce a donc permis l'échange et la discussion entre les personnes présentes. Dans un deuxième temps, cette journée aura également servi à encourager les jeunes et les femmes à participer à la vie municipale. Les participantes ont reçu des conseils pouvant les aider dans leur cheminement. Le troisième objectif, qui consistait à fournir des outils aux jeunes et aux femmes, a été atteint par le biais

des ateliers de la journée. Enfin, la plénière et le lancement surprise à la fin de la journée auront permis aux jeunes et aux femmes d'échanger davantage entre eux et de se réseauter.

En somme, une journée bien remplie mais où l'échange, la discussion et le partage était au rendez-vous.





*Christiane Pelchat,
présidente du CSF*

LA PLACE DES FEMMES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Ce texte provient du Conseil du statut de la femme.

Le Conseil du statut de la femme (CSF) salue la large place faite aux femmes au sein des conseils d'administration de la Commission des normes du travail et de la Régie du bâtiment du Québec. L'accroissement du nombre de femmes dans les organismes publics va dans le même sens que les actions entreprises par le gouvernement, en 2006, afin d'amener les sociétés d'État à atteindre la parité dans les conseils d'administration d'ici 5 ans.

Les femmes représentent près de la moitié de la population active. De plus, elles sont majoritaires dans les emplois non syndiqués, les emplois à pourboire et au salaire minimum. Il est donc important que

leurs intérêts soient bien défendus à la Commission des normes du travail. Rappelons que cet organisme a pour mandat de favoriser des relations de travail justes et équilibrées entre les employeurs et les salariés en conformité avec la Loi.

Par ailleurs, plusieurs secteurs économiques souffrent encore d'un manque criant de main-d'œuvre féminine comme l'industrie de la construction, domaine d'activité couvert par la Régie du bâtiment du Québec. Pour le CSF, la nomination d'une femme à la présidence du conseil d'administration et d'une parité de femmes à la tête d'un tel organisme, est une mesure favorable pour encourager l'embauche de femmes dans ces métiers traditionnellement masculins.

Même si ces institutions ne sont pas assujetties à la parité, le gouvernement envoie un message déterminant pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Conseil tient à souligner ces nominations qui font montre de détermination, et ce, pendant que certains représentants influents du monde de la finance s'y opposent. Ceux-ci prétendent que les femmes n'ont généralement pas assez de compétences pour être à la tête des sociétés d'État québécoises. Nous croyons que ces nominations témoignent des compétences des femmes à titre d'administratrices, capables d'influencer le développement économique et social du Québec tout en incitant d'autres femmes à investir, comme elles, les lieux de pouvoir.

QUELQUES DONNÉES INTÉRESSANTES

Voici quelques statistiques intéressantes, du Conseil du statut de la femme, en date du 12 février dernier.

En Mauricie, 9,5% des postes de maires et de mairesses sont occupées par une femme. (4 mairesses et 38 maires)

Toujours en Mauricie, seulement 32,2% des postes de conseillers et de conseillères municipales sont occupés par une femme (83 conseillères et 175 conseillers)

Tel que vous pouvez le constatez, la parité est encore loin d'être atteinte, mais grâce à vous mesdames, vous qui osez *Faire le saut* ! aux élections municipales de 2009, la donne pourrait être tout autre.

AGENDAS

En septembre dernier, la TCMFM lançait un agenda-guide en vue des élections municipales. Cet agenda contenait des outils pour vous aider et vous renseigner sur ce milieu et il était accompagné d'un guide comprenant tous les renseignements. Tous ces agendas ont été écoulés mais il reste encore quelques guides. Si vous en voulez un exemplaire, communiquez avec nous et il nous fera plaisir de vous en faire parvenir une copie.

RÉSEAU DES ÉLUES MUNICIPALES

Lors de la tenue du colloque sur la Démocratie municipale, la TCMFM a officiellement annoncé la mise sur pied du nouveau réseau pour les élues municipales de la Mauricie, *Mauriciennes d'influence, Élues municipales*. Réseauter, former et accompagner les candidates et les élues municipales : tel est le mandat que s'est fixé ce réseau.

Depuis maintenant 10 ans, le projet *Mauriciennes d'influence* s'investit auprès des femmes de la région qui se distinguent par leur volonté à s'impliquer activement dans les lieux de pouvoir de leur communauté. Sa mission : accroître la représentativité féminine là où les décisions se prennent. Ainsi, ce nouveau réseau d'élues municipales offrira sensiblement les mêmes ressources et les mêmes services que ceux offerts aux membres de *Mauriciennes d'influence*, mais avec une pointe de spécialisation afin de répondre aux besoins spécifiques de celles qui ont fait le saut en politique municipale.

Alors, si vous connaissez une ou des élues municipales qui seraient tenté de s'investir dans un réseau, n'hésitez pas à leur faire connaître celui-ci ! Un nouvel onglet sur le site web de MI, pour ce réseau, sera disponible sous peu.





REMANIEMENT MINISTÉRIEL AU QUÉBEC

Dans le bulletin Mauriciennes d'influence de février dernier, il vous avait été mentionné que le gouvernement du Québec avait atteint la parité au sein du Conseil des ministres après les dernières élections. Quelques mois plus tard, cette parité n'existe malheureusement plus. En effet, le 23 juin dernier, le premier ministre Jean Charest a dû abandonner la parité entre les hommes et les femmes puisqu'avec le départ de Monique Jérôme-Forget et l'ajout de Clément Gignac, on compte désormais 14 hommes et 12 femmes au conseil des ministres.

M. Charest a confirmé la nomination du nou-

veau député de Marguerite Bourgeois, Clément Gignac au poste de ministre du Développement économique. M. Gignac occupera les fonctions de Raymond Bachand au développement économique. Ce dernier est passé aux Finances depuis le départ de Mme Jérôme-Forget, début avril.

De son côté, Nathalie Normandeau, quitte les Affaires municipales, à sa demande, pour devenir ministre des Ressources naturelles et sera aussi responsable du Plan Nord. Elle se trouvait aux Affaires municipales depuis quatre ans.

Au sein du mouvement des femmes, les réac-

tions n'ont pas tardé à se faire entendre. La Fédération des femmes du Québec (FFQ) a émis un communiqué dans la même journée et déplore que le premier ministre Jean Charest n'ait pas restauré la parité femmes-hommes au sein de son Conseil des ministres, mise en veilleuse depuis le départ de Monique Jérôme-Forget. C'est en 2006 que le Québec avait adopté une loi pour assurer la parité femmes-hommes dans les conseils d'administration des sociétés d'État. «Comment interpréter qu'aujourd'hui le premier ministre n'applique pas la même règle?», s'interroge sérieusement Michèle Asselin, présidente de la FFQ.



DES NOUVELLES DU GROUPE FEMMES, POLITIQUE ET DÉMOCRATIE

Un grand colloque pour vous!

D'abord, nous vous invitons à souligner d'un gros trait rouge la date du 21 novembre dans votre agenda. Le Centre de développement femmes et gouvernance organise un colloque, à Québec, sous le thème *Des Traces et Jalons*, au cours duquel vous serez conviée à écrire l'histoire ! Les détails sur la programmation, l'horaire et le lieu vous seront acheminés vers la mi-août.

Les Écoles Femmes et Démocratie

Le Centre de développement femmes et gouvernance offrira une session de l'*École Femmes et Démocratie* spécialement adaptée aux réalités démocratiques des femmes issues des Premières Nations. Cette session intensive se déroulera du 8 au 12 octobre 2009 au Manoir de Tilly situé à Saint-Antoine-de-Tilly. Les femmes des Premières Nations de tous âges et de toutes les régions du Québec intéressées à suivre la formation sont invitées à remplir le formulaire de mise en candidature.

La date limite pour déposer son dossier est le 1er septembre 2009.

*Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez contacter
Mme Geneviève Hamelin en composant le 418 641-3000 poste 6447
ou en écrivant à genevieve.hamelin@enap.ca*

Aussi, une École Femmes et Démocratie générale (paliers municipal, provincial, fédéral) aura lieu en novembre. Les dossiers de mise en candidature seront disponibles sur le site Internet dès le début d'août sous l'onglet Volet *Vie politique et démocratie*. www.cdfg.enap.ca

Les formations *Leadership et participations*

Le calendrier d'automne pour les diverses formations sous le module Leadership et participation sera disponible sur les site Web dès la mi-août.

Mentors(es) recherchés(es)

Vous avez une expérience dans la sphère politique? Vous aimeriez la partager avec une femme qui souhaite y accéder? Faites part de votre intérêt à devenir mentor(e) au GFPD. Vous pourriez ainsi participer concrètement à l'augmentation du nombre des femmes dans la sphère politique et décisionnelle. À l'heure actuelle, le GFPD travaille à créer une banque de mentors(es) pour répondre aux besoins d'un plus grand nombre de femmes qui souhaitent être jumelées dans le cadre de ce programme.

Si vous souhaitez être mentorée et n'avez pas encore fait votre demande, ne tardez pas. Pour vous y inscrire, complétez le formulaire manifestation d'intérêt au programme de mentorat disponible sur le site Web.

Le Club des NEXT

Le lancement du Club des NEXT a eu lieu le jeudi 4 juin. Ce fut une réussite, plus de 50 femmes étaient présentes. Une deuxième rencontre aura lieu à la fin septembre. Ces clubs sont des cercles de codéveloppement formés d'une dizaine de femmes qui souhaitent valider leurs idées, échanger des stratégies gagnantes et des conseils.



Lyne Marie Germain

FORMATION : POUR CONVAINCRE, IL FAUT SAVOIR COMMUNIQUER

RETOUR SUR LA JOURNÉE

Le 4 juin dernier, la TCMFM, via son projet *Mauriciennes d'influence*, accueillait Lyne Marie Germain, coach en communication pour offrir aux femmes une formation sur la communication. Pour l'occasion, trente (30) femmes provenant de plusieurs MRC étaient au rendez-vous. La journée a débuté chaleureusement par un déjeuner continental, ce qui a permis aux femmes d'échanger et de se réseauter. Une trentaine de femmes étaient de la partie et semblent avoir grandement apprécié la demi-journée de formation, bien qu'elles auraient souhaité que la formation soit sur une journée complète. Peut-être une prochaine fois...

Des photos sont disponibles au www.mauriciennes.ca

GAGNANTES DES TIRAGES

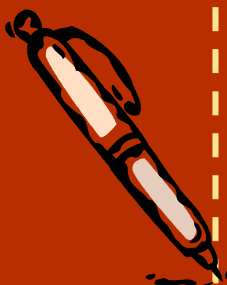
A la fin de la formation, Mme Germain et son acolyte, Chantal Perreault, ont procédé à deux (2) tirages de certificat cadeau.

Tout d'abord, Mme Lyse Beaudoin, conseillère municipale de Maskinongé est l'heureuse gagnante d'une séance de coaching, d'une valeur de 125.00\$ avec Lyne Marie Germain. De plus, Mme Chantal Lefebvre, travailleuse à l'organisme Le Traversier, s'est vu remettre un certificat cadeau, d'une valeur de 100.00\$

Félicitations à vous mesdames !

VOTRE AVIS NOUS EST PRÉCIEUX

Juste avant de quitter, il a été demandé aux femmes présentes si elles préféreraient des demi-journées de formation ou des journées complètes. Puisque c'est vous qui en bénéficiez, qu'en pensez-vous ? La TCMFM aimerait connaître votre opinion à ce sujet, en vue de la prochaine activité M.I. qui devrait avoir lieu en septembre. N'hésitez pas à communiquer avec nous en tout temps !



Mauriciennes
d'influence!

**La TCMFM souhaite un bon été
à vous, femmes influentes !!!**

**Le réseau des femmes
influentes!**

946, rue Saint-Paul - bureau 202
Trois-Rivières, Québec
G9A 1J3
Téléphone : 819.372.9328
Télécopie : 819.372.9708
Messagerie : info@mauriciennes.ca

**La banque de candidates qui profite...
À toi...
À vous...
À nous toutes!**

INSCRIVEZ-VOUS!
info@mauriciennes.ca



Aux élections municipales de 2009...



**Quelques exemplaires du guide
sont toujours disponibles!**

**Pensez à vos consœurs, futures
candidates en novembre prochain!**